



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Section de Paris Louvre RP

COMPTE-RENDU DES QUESTIONS POSÉES PAR LA CGT AU CHS-CT DE PARIS ETIENNE MARCEL DU 8 JUIN 2010

La lettre que le syndicat professionnel des médecins de prévention de la Poste a envoyée à la direction de la Poste a fait couler beaucoup d'encre, ces derniers jours. Partageant les analyses des médecins, nous avons signalé à la direction locale notre position sur la situation générale des postiers face aux suppressions d'emplois incessantes, aux restructurations et à la dégradation des conditions de travail. Nous avons fait la déclaration préalable suivante

DÉCLARATION PRÉALABLE :

STOP AUX RESTRUCTURATIONS ET AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

Le syndicat professionnel des médecins de prévention de La Poste a transmis une lettre au président du groupe La Poste. Apparemment, cela n'a pas l'air d'émouvoir les haut-cadres de la Poste puisque la direction du groupe trouve ce rapport catégorique. Cette lettre, selon nos sources, vous a été transmise. Vous avez donc pu constater, cela ne doit pas être une surprise, que globalement :

- les restructurations à répétition provoquent une dégradation alarmante des conditions de travail (fatigue physique et psychique liées aux nouvelles organisations de travail).
- les accidents de travail sont en augmentation.
- le climat de stress et de pression permanente instauré aussi bien sur l'encadrement que sur le personnel a des conséquences qui peuvent être dramatiques (suicides ou tentatives de suicides, absentéisme, etc...).

Ce syndicat évoque aussi le rôle des médecins de prévention qui « ne sauraient servir de réponse ou de caution à une stratégie d'entreprise ». Localement, nous vous avons déjà alerté et cela se répercute également sur les questions que nous poserons au CHS-CT.

Selon ce rapport, **la Poste crée des « inaptés physiques et psychologiques »**. Nous ne pouvons pas cautionner cette détérioration de la vie au travail. La politique de la direction de la Poste a pour but d'engranger un maximum de profits quelles qu'en soient les conséquences sur la santé du personnel. Localement, nous tenons responsable la direction qui applique cette politique.

NOUS DEMANDONS :

- L'arrêt des suppressions d'emplois
- L'arrêt immédiat des restructurations
- Le remplacement des départs poste pour poste

LA DIRECTION NE TIENT PAS COMPTE DE CE RAPPORT

Immédiatement après notre déclaration le directeur de l'établissement a commenté celle-ci en évoquant la baisse de trafic (pariant même jusqu'à une baisse de 30% jusqu'en 2015...). Il nous a annoncé que les restructurations et, donc, les suppressions d'emplois continueront. Ces prévisions alarmantes serviront, bien-sûr, à les justifier. Pour conserver nos emplois et notre santé, on sait donc qu'il faudra se battre contre ces projets !

.../...

SERVICE DISTRIBUTION : RECRUESCENCE DE VOLS ET CHARGE D'O.S AUGMENTÉE, EXPLOSION DE T.M.S, CYCLES DE TRAVAIL ALLONGÉS, AMÉNAGEMENT DES POSITIONS DE TRAVAIL, BRIGADES D'ÉTÉ, ETC...

SÉCURITÉ DES O.S EMPORTÉS ET POIDS DES SACOCHES

Sécurité

Les facteurs sont de plus en plus sujet à des vols de recommandés. Nous avons demandé quelles solutions préconise la direction pour faire face à ce problème. Celle-ci est, en effet, la première responsable de cette situation : d'une part, les restructurations et la tournée unique nous oblige à tout emporter en une seule fois. D'autre part, les suppressions d'emplois font que nous sommes parfois chargés comme des mules. Nous avons redit qu'il n'est pas question de pénaliser les facteurs par des sanctions. La direction est responsable de la situation, c'est à elle de trouver les solutions : à part nous demander de prendre la sacoche parfois très lourde avec nous lorsqu'on s'éloigne du caddie, elle n'a rien proposé d'autre.

Poids des saches

Suite à notre demande, la direction va peser les saches lors de journées test (lundi et mardi). Nous avons demandé à ce que le poids maximum des saches soit affiché au même titre que le poids maximum du caddie.

LA LONGUEUR DU CYCLE DE TRAVAIL ET T.M.S (TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES)

Les collègues facteurs sont fatigués par le cycle de travail de 4 semaines. Certains collègues souffrent de mal de dos, de douleurs aux épaules lors du tri. Il y a en effet une explosion des TMS, cela se voit dans le rapport de la médecine du travail. Ces problèmes ne se régleront pas au cas par cas (reclassement temporaire ou définitif, école du dos, etc...). Il faut traiter la question globalement. Une étude sur les T.M.S est en cours, certes. Mais il faudrait arrêter les restructurations et les suppressions d'emplois qui augmentent la charge de travail avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur notre santé !

POSITIONS DE TRI : DES CASIERS PAS ADAPTÉS À NOTRE TRAVAIL

Hauteur des casiers

Plusieurs collègues souffrent de mal d'épaules, de dos. Cela vient notamment de la hauteur des casiers. Nous avons demandé de revoir la disposition des casiers, mais la direction n'a pas retenu cette proposition. En ce qui concerne les estrades pour les collègues de petite taille, cela est possible. Il suffit d'en faire la demande.

Tiroirs amovibles sous les positions de travail

Nous avons demandé à protéger les angles des tiroirs roulants de chaque position de travail. Le moniteur de prévention viendra vérifier cela sur un quartier test du 1er arrondissement. Le 142. A suivre, donc.

Les bobines de fils à liasser sur les positions de travail

Un nouveau système sera mis en place en juillet 2010. Cela vient d'être fait sur le 1er arrondissement.

Tapis de sol

Ceux qui en veulent peuvent toujours en faire la demande.

BRIGADE D'ÉTÉ : PAS DE RENFORT, PAS PLUS DE COMPENSATION, MAIS PLUS DE TRAVAIL !

Des collègues de plusieurs quartiers déjà chargés en temps normal demandent à recevoir un renfort pendant la période des brigades d'été. Le directeur d'établissement n'a pas répondu favorablement à cette demande. Cela peut effectivement être difficile si la direction n'embauche personne pour l'été.

Mais cela, on ne l'obtiendra pas en CHS-CT... La seule concession confirmée est que la sécabilité inopinée ne sera pas obligatoire (en cas d'absence d'un collègue).

Les collègues récupérant les recommandés supplémentaires des tournées de dégagements O.S demandent également des compensations pour le mois d'août. La direction n'a pas donné de réponse favorable à cette question en prétextant la baisse de trafic. On connaît la chanson !

SANGLES POUR ATTACHER LES CADDIES DANS LES VÉHICULES

Les véhicules qui n'en posséderont pas seront enlevés du parc automobile. Voilà une solution radicale, qu'il faudra cependant vérifier !

CADDIES À ROUES AVANT DIRECTIONNELLES

Les collègues demandent à ce que ces caddies soient mis à disposition. Pour en avoir un il faut prendre contact avec le médecin de prévention. Cela serait surement trop simple d'en donner un à chaque facteur qui en fait la demande. Pourquoi ? Cela coûte cher ?

CHAUSSURES DE MARCHÉ DISPONIBLES SUR CATALOGUE

Sur catalogue il n'y a que des chaussures de sécurité de disponible. Les chaussures de marche qui ont pu être testées, n'ont pas été conservées sur catalogue... Compte tenu de l'allongement des tournées cela ne serait pourtant pas du luxe, mais évidemment, cela à un coût. Est-ce pour cela que les chaussures n'apparaissent plus au catalogue ?

**LA MAINTENANCE DES LOCAUX DANS LESQUELS NOUS TRAVAILLONS
ET LEUR PROPRETÉ A UN COÛT : QUE LA POSTE PRENNE SUR SES PROFITS !**

Problèmes liés à l'aération : pas de climatisation !

Des collègues se plaignaient de la chaleur et du manque d'aération lors des semaines de chaleur. Le responsable de NEXITY, présent à la réunion, nous a dit qu'il n'est pas possible de gérer les flux d'air. Il faudrait un investissement important pour climatiser l'établissement. Cela sous-entend donc, qu'il n'y en aura pas ! Par contre la direction s'engage à fournir des ventilateurs à ceux qui en demandent. Cela ne leur coutera pas trop cher !

PROPRETÉ : UN CONTRAT DE NETTOYAGE À REVOIR

La direction rencontrera les responsables de NEXITY (société qui gère les interventions extérieures en matière de maintenance du bâtiment) pour rediscuter des missions de nettoyage dans les locaux dans la semaine du 14 au 20 juin 2010.

LES LOCAUX

Murs et sols sales

S'il y a un progrès sur le nettoyage des sols, les murs sont toujours aussi sales. NEXITY a évoqué un lessivage voire la possibilité de repeindre les murs... mais aucune date n'est prise.

Dessus des bouches d'aération sales

De manière générale le dessus des bouches d'aération est très sale. A priori, selon NEXITY, si cela n'est pas nettoyé c'est que le contrat ne le prévoit pas. Il faut donc que le contrat soit modifié ! Nous nous en assurerons.

La poussière entre les casiers de tri des positions de travail du 1er

La poussière reste coincée entre les casiers de tri, nous avons demandé que l'aspirateur soit passé à cet endroit. Nous nous en assurerons lors du passage de NEXITY sur les arrondissements.

LES BACS GRIS

Des collègues se plaignent que les Bacs gris ou caissettes orange sont parfois très sales. Selon la direction, La DOTC doit se charger de les « recycler ». Apparemment, il n'est pas possible de les nettoyer. Elle les détruira. Il faut donc les stocker à la TREMI (près des monte-charges entre le 1er et 2ème arrondissement). Selon la direction, les manutentionnaires connaissent la procédure.

LES TOILETTES (SAVON ET PORTE À «BATTANT»)

Régulièrement, il n'y a pas de savon dans les toilettes du 1er arrondissement. La direction s'en est elle-même étonnée. Alors elle nous a dit qu'elle serait « vigilante » sur cette question. En cas de pénurie, il faudra avertir le chef d'équipe qui fera intervenir l'équipe chargée d'approvisionner les appareils.

Dans les toilettes du transbordement, il y a une porte à battant. Nous avons proposé d'en installer une dans les toilettes du 1er arrondissement. La direction n'a pas répondu favorablement à cette demande.

ASCENSEURS : UNE IMPRUDENCE QUI AURAIT PU ÊTRE DRAMATIQUE

Les ascenseurs du 2ème arrondissement sont régulièrement en panne. Le mercredi 2 juin, un ascenseur du 2ème sur lequel était inscrit « ascenseur en panne » fonctionnait. Les collègues s'en servaient malgré l'écriteau, pourquoi n'était-il pas à l'arrêt ? La direction trouve aberrant qu'on utilise un ascenseur « en panne ». Nous trouvons aberrant qu'un ascenseur « en panne » ne soit pas interdit d'accès, et mis hors service. Nous aurions dû, selon elle, en avertir la hiérarchie. Elle aurait dû, selon nous, s'assurer que l'ascenseur était hors service. Il y a quand même un protocole de sécurité à respecter en cas de maintenance des ascenseurs ! Cela aurait pu être dramatique...

BRUIT : UNE POLLUTION SONORE

Le bruit est une pollution sonore que, peut-être, un jour la direction prendra en compte. Pour l'instant elle nous a ri au nez lors de la question du bruit résultant de la manipulation des caissettes. Pour nous, toutes les questions retenues ont leur importance, sinon nous ne les poserions pas. Une réflexion sur le bruit, l'isolation sonore, pourrait améliorer les conditions de travail, mais c'est vrai que nos directeurs sont bien à l'abri dans leurs bureaux...

LES JOURS FÉRIÉS DU 1ER, 8 ET 24 MAI

Le paiement des jours fériés n'a pas été abordé. Pour la direction cela ne dépend pas du CHS-CT.

Brigade de tri

La question sur les remplacements des collègues qui partent de la brigade de tri n'a pas été évoquée.

L'accès au cahier CHS-CT

Il semble qu'il ne soit pas toujours accessible. La direction en semble étonnée. Nous avons demandé à ce qu'elle le place à vue de tous. De plus, la direction se plaint parfois de nos questions. Selon elle, celles-ci pourraient être réglées plus rapidement qu'en attendant le CHS-CT bi-annuel. Nous avons simplement confirmé qu'en favorisant l'accès au cahier, et en informant les collègues que le cahier peut servir à cela, ce serait effectivement possible ! La direction s'engage à améliorer l'information signalétique.

***LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS LES TRAVAILLEURS ÂGÉS
ET USÉS ALORS QUE DES MILLIONS DE JEUNES N'ARRIVENT PAS À TROUVER LEUR PREMIER
EMPLOI. CELUI-CI VEUT RÉDUIRE LES PENSIONS DÉJÀ MISÉRABLES.
CE N'EST PAS AUX TRAVAILLEURS DE PAYER LES MÉFAITS DE LA CRISE DU SYSTÈME.
IL FAUT PRENDRE SUR LES PROFITS DES CAPITALISTES ET DES BANQUIERS !***

**JEUDI 24 MAI – POUR LA DÉFENSE DES RETRAITES
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !**

**RENDEZ-VOUS A 14 H A LA PLACE DE LA REPUBLIQUE
(PARCOURS REPUBLIQUE - BASTILLE - NATION)**